



Le 5 mai 2024

**AVIS DE CONVOCATION – Assemblée générale annuelle - AGA**

Madame, Monsieur,

Par la présente, en tant que Présidente du Club de Pickleball Saint-Jérôme et au nom des membres du conseil d'administration, il me fait plaisir de vous convoquer à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**Le mercredi 15 mai 2024 à 18h30**

**Au local du Club Optimiste St-Antoine (près des terrains de pickleball)**

Parc Optimiste-Saint-Antoine, 245 Bd Lachapelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 7L2

1. Une proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle (que nous vous recommandons d'imprimer et apporter lors de l'AGA) est jointe à cet envoi – page 2
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2023 est disponible à la page d'accueil du site WEB du Club  
<https://www.pickleballquebec.com/stjerome/wp-content/uploads/sites/36/2024/04/AGA-12-JUIN-2023-PV.pdf>
3. Le bulletin de mise en candidature au poste d'administrateur qui doit être retourné dûment complété au plus tard **le 10 mai 2024** par courriel - photo ou scan du document accepté – à l'adresse suivante : [info@pickleballstjerome.ca](mailto:info@pickleballstjerome.ca)  
À titre informatif, les 5 administrateurs dont les postes sont en élection ont signifié par écrit leur intérêt à présenter leurs candidatures soit :  
Sylvie Danis, Estelle Pimparé, Jean-Luc Péloquin, Denise Pichette et Jude Noël.  
**Bulletin de mise en candidature expédié via un autre courriel avec instructions.**
4. Le document Règlements généraux du Club de Pickleball Saint-Jérôme est disponible sur le site WEB du Club : <https://www.pickleballquebec.com/stjerome/> sous l'onglet « Pourquoi devenir membre ? »

**Michèle Jarry — Présidente**  
**Club de Pickleball Saint-Jérôme**



## **Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du Club de Pickleball Saint-Jérôme**

**Le mercredi 15 mai 2024 à 18h30**

**Au local du Club Optimiste St-Antoine (près des terrains de pickleball)**

Parc Optimiste-Saint-Antoine, 245 Bd Lachapelle, Saint-Jérôme, Quebec J7Z 7L2

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et secrétaire pour l'assemblée générale annuelle
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2023 – le document a été accessible à tous les membres sur la page d'accueil du site WEB du Club – abstention demandée de ne pas lire le procès verbal lors de l'assemblée générale annuelle présente
5. Présentation du rapport des activités par la présidente Michèle Jarry.
6. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2023 par Roger Racine, Trésorier
7. Ratification des modifications à l'article 3.1 des règlements généraux
8. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection si nécessaire
9. Élection des administrateurs
10. Présentation des administrateurs pour 2024 – 2025
11. Période de questions et suggestions
12. Levée de la séance